

Les 9 et 16 octobre 2011

VOTEZ!

Primaires citoyennes

**Vous voulez le changement en 2012 ?****Venez choisir le candidat ou la candidate du Parti Socialiste et du Parti Radical de Gauche**

Qu'est ce que les Primaires citoyennes ?

Pour la première fois en France, des Primaires citoyennes sont organisées. C'est le droit pour tous ceux qui veulent le changement de désigner le-la candidat-e du Parti Socialiste et du Parti Radical de Gauche à la Présidentielle en votant pour un-e des six candidat-es qui se présentent.



Qui peut voter ?

Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales et sur présentation d'une pièce d'identité.

Une participation symbolique de 1 euro et un engagement aux valeurs de la Gauche sont demandés.



Quand auront lieu les Primaires ?

Le dimanche 9 octobre 2011 pour le premier tour, et le dimanche 16 octobre 2011 pour le second tour, de 9h à 19h.



Qui sont les candidats ?

Arnaud Montebourg, Martine Aubry, Jean-Michel Baylet, Manuel Valls, François Hollande et Ségolène Royal.



Où Voter à Metz ?

Il vous suffit de regarder sur votre carte d'électeur le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit-e habituellement et de consulter sur le tableau au verso le bureau de vote des primaires qui lui correspond.

Si vous n'avez plus votre carte d'électeur, votre mairie vous indiquera dans quel bureau républicain vous êtes inscrit-e.

Restez informé-e sur www.lesprimairescitoyennes.fr



Installez une application de reconnaissance de code-barre sur votre Smartphone et flashez le code ci-dessus pour tout savoir sur les Primaires.

Où voter pour les Primaires à Metz ?

PRIMAIRES CITOYENNES

Les 9 et 16 octobre 2011

VOTEZ!



Vous êtes invité-e à venir voter aux Primaires citoyennes les 9 et 16 octobre prochains pour désigner le ou la candidat-e de la gauche à l'élection présidentielle de 2012.

Tout le monde peut voter !

POUR VOTER AUX PRIMAIRES, C'EST ICI

D'habitude vous votez ICI	→ Pour les Primaires vous votez LÀ
Devant les Ponts / Les Quatre Bornes Bureaux de vote : 121/122/141/151/152	Mairie de quartier de Devant les Ponts 15, Chemin Sous-les-vignes
Patrotte / Metz Nord Bureaux de vote : 131/132/161/171/172	Centre Agora La Patrotte Rue Paul Chevreux
Bellecroix / Plantières Bureaux de vote : 251/252/261/262/263	Mairie de quartier de Bellecroix 12 bis, rue d'Annecy
Queuleu Bureaux de vote : 221/231/232/233/241/242	Mairie de quartier de Queuleu 1, rue du Roi Albert
Centre Ville / Pontiffroy Les Isles / Outre Seille Bureaux de vote : 101/111/181/201/202/211/212/ 301/302/321/322/323	Hôtel de Ville Place d'armes
Nouvelle-Ville / Ste Thérèse Bureaux de vote : 331/332/333/341/342/343	Mairie de quartier du Sablon 4/6, rue des Roberts
Sablon Bureaux de vote : 351/352/353/361/362/371/372/373/ 381/382/383	Mairie de quartier du Sablon 4/6, rue des Roberts
Magny Bureaux de vote : 385/391/392/395	Mairie de quartier du Sablon 4/6, rue des Roberts
La Grange aux Bois Bureaux de vote : 471/481/491	Mairie de quartier de Borny 4, boulevard de Provence
Borny / Les Bordes Bureaux de vote : 441/442/451/452/461/462/463/464	Mairie de quartier de Borny 4, boulevard de Provence
Vallières / La Corchade Bureaux de vote : 401/411/412/421/422/431	Mairie de quartier de Borny 4, boulevard de Provence

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE